

1.

Débitrice: **Micromegas et partenaires SA**, Bochet 32,
1025 **St-Sulpice**
2.

Déclaration de faillite: 30.04.2002
3.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 16.12.2002
4.

Avance de frais: CHF 4'000

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf
si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame
l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la cou-
verture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisi-
ons.
5.

Remarques: But: exécution de tous travaux comptables, de
gestion financière et commerciale et de gérance; conseil
dans le domaine de l'assurance et du financement

Office des faillites de Morges
1110 Morges

(00759026)